



Madame Anne-Marie Gendron

Montréal, le 16 novembre 2023

Directrice

Direction du patrimoine

Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4e étage, bureau 4.140

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Objet : lettre d'appui à la Société d'histoire de l'Outaouais pour le classement du Château Logue

Madame,

La Fédération Histoire Québec renouvelle son soutien aux citoyens et organismes citoyens mobilisés à Maniwaki et dans tout l'Outaouais et plus largement au Québec concernant l'avenir du Château Logue. Nous nous réjouissons que ces efforts s'incarnent dans une demande de classement portée par nos membres de la Société d'histoire de l'Outaouais avec l'appui même de la Corporation du Château Logue.

Nous sommes en effet face à un édifice qui mérite des soins et une attention particulière aussi bien pour son ancrage dans la mémoire de la localité que pour son importance architecturale et ses liens avec l'histoire plus large de tout le Québec :

“Le château Logue présente un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. [...] Le château Logue, érigé en 1887, est représentatif de cette architecture [Second Empire] par son toit mansardé à quatre versants, ses lucarnes cintrées, ses fenêtres à arc surbaissé et sa corniche à consoles. Il s'agit d'un des rares exemples de l'influence de ce style dans la région de Maniwaki. Par ailleurs, il compte parmi les plus anciens édifices subsistant dans la ville.”

“Le château Logue présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur historique reposant sur son association avec deux familles ayant marqué l'histoire locale, les Logue et les Nault. Charles Logue (1846-1900), d'origine irlandaise, arrive au Québec vers 1850 et se dirige aussitôt vers la région de la Gatineau. Après avoir vraisemblablement travaillé dans des chantiers et avoir été commis pour un entrepreneur forestier, il se lance dans le commerce. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, il possède trois magasins généraux. Il fait construire sa résidence à côté de l'un d'eux. L'allure monumentale de la demeure lui vaut d'être surnommée « château Logue » par les habitants de la région. [...] La résidence demeure la propriété de la famille jusqu'en 1933, moment auquel elle est vendue à Ernest Nault (1895-1980), maire de Montcerf et propriétaire de deux commerces à Maniwaki. Au cours des décennies suivantes, Nault occupe également les rôles de président de la commission scolaire et de conseiller à la Ville de Maniwaki. Le bâtiment demeure en sa possession jusqu'en 1971. Le château Logue rappelle donc la présence des familles Logue et Nault, qui ont joué un rôle important dans le développement de Maniwaki.”

[Source : Ville de Maniwaki, 2009. Ministère de la culture et des communications du Québec : Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

Par ailleurs l'avenir du Château Logue est menacé localement par le désintérêt de la Ville elle-même puisque son comité consultatif a engagé tous les efforts possibles pour retirer la citation à l'édifice. Par cette décision la Ville de Maniwaki se place malheureusement en contradiction avec les gestes posés durant les mandats précédents, depuis l'acquisition du Château et son important chantier de restauration, jusqu'à la citation en 2008. Alors que le patrimoine est l'incarnation de l'histoire longue et de la continuité, le danger de laisser cet édifice sans statut patrimonial renierait une décision prise par un mandat précédent. La mobilisation locale et l'implication des organismes citoyens a pourtant témoigné d'un désir de préserver et de mettre en valeur le patrimoine collectif. Rappelons que l'Outaouais est encore fort défavorisé en édifices reconnus (seulement 8 édifices classés dont aucun dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau), et que seulement quatre édifices bénéficient - pour le moment - d'une citation dans la MRC. Répondant aux inquiétudes légitimes des pouvoirs publics locaux, le classement attribué au Château Logue permettra de clarifier le statut du Château, l'encadrement de ses usages et les soutiens possibles à sa préservation.

En vertu de quoi la Fédération Histoire Québec, portant la voix des organismes locaux en histoire et patrimoine, manifeste une nouvelle fois son appui à la Société d'histoire de l'Outaouais et à la Corporation du Château Logue dans leurs démarches pour conserver et transmettre cet édifice dans le cadre d'un classement au patrimoine culturel du Québec.

En vous priant de recevoir nos salutations les plus distinguées,



Clément Locat
Président du comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec



J.-Louis Vallée
Président du conseil d'administration
Fédération Histoire Québec

La Fédération Histoire Québec est une organisation nationale qui, depuis près de 60 ans, regroupe et soutient les organismes sans but lucratif chargés de la préservation, de la documentation et de la diffusion de l'histoire et du patrimoine. Avec plus de 325 sociétés d'histoire, musées, centres d'archives et associations citoyennes dans tout le Québec qui jouent un rôle majeur dans la préservation de notre héritage collectif, la FHQ est le plus important regroupement d'organismes de ce genre au Québec.